

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2021

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Nombre de suffrages : 13

## Date de convocation

04/03/2021

## Date d'affichage

04/03/2021

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

11/03/2021

et publication du :

11/03/2021

L'an deux mille vingt ET un, le dix mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROSSI Hélène.

### Etaient présents :

Mme AUREL Hélène, Mme CLAPASSON Jacqueline, Mme DOUILLET Madeleine, Mme GIRARD Claude, M. KHATCHADOURIAN Jean-Jacques, M. LE GREGAM Yann, Mme MICHEL Françoise, Mme NOUVELOT Odile, M. PARET Norbert, Mme PICON Sophie, Mme PILLON Marion, M. PUPPATO Gilbert, Mme ROSSI Hélène

### Etai(ent) excusé(s) :

M. FANJAT Bruno, M. RIOTTON Freddy

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : GIRARD Claude et BOUILLIEZ Christine

**Numéro interne de l'acte : 3-10/03/2021**

**Objet : Motion de soutien en faveur du projet PEP'S Trièves**

Après en avoir auditionné ses délégués, le Conseil Municipal réuni en réunion ordinaire accorde son soutien à la démarche de la Communauté de Communes du Trièves entreprise par l'association

*Pep's Trièves.*

Ce soutien est dans le but

- d'encourager la création d'une Entreprise à But d'Emploi
- de répondre, si possible, à ses propositions de service
- de permettre à un maximum de personnes au chômage longue durée de retrouver un emploi

et une activité salariée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SAINT MARTIN DE LA CLUZE  
Le Maire,

